

Il n'est pas possible de penser la question des retraites sans poser celle du travail, de ses finalités, de ses aspects et de ses possibilités. Or, trop souvent, les retraites ne sont évoquées que sous l'angle financier ou social, en oubliant que la retraite en elle-même est d'abord la sortie, plus ou moins ordonnée, du monde du travail et de la condition de travailleur, dernier terme que l'on limite trop aux seules classes populaires productrices dans l'idéologie marxiste en oubliant ces classes moyennes, voire supérieures, qui elles aussi sont engagées dans le processus de production de biens et de services, plus dans le secteur tertiaire et dans celui des échanges que dans les usines ou les champs. En fait, c'est le travail qui doit ou devrait déterminer les retraites (ce qui n'est le cas qu'en partie, paradoxalement), leur financement comme leur gestion sur le long terme, et cela nécessite aussi d'en examiner les conditions, autant d'accès que d'exercice et cela sans en oublier à la fois la nécessité et la motivation dans le champ économique comme social.

Aujourd'hui, le travail « professionnel » recouvre un temps qui paraît bien moins long qu'il y a une quarantaine d'années, mais il apparaît aussi moins bien distribué, le nombre de chômeurs ou de travailleurs à temps partiel ayant fortement progressé quand, dans le même mouvement, l'accès à l'emploi salarié est devenu plus tardif et, souvent, moins assuré. Cela entraîne donc une fragilisation des modes de financement des retraites, sans oublier que l'espérance de vie s'est aussi élevée et que le nombre de retraités a, lui aussi, augmenté mécaniquement et, disons-le, heureusement ! Désormais, la charge des retraites est devenue « trop » lourde pour un monde de l'emploi qui, en comparaison et en proportion, s'est rétréci de façon fort embarrassante pour leur financement : de quatre cotisants pour un retraité au milieu des années 1940, nous sommes passés à moins de deux, ce qui, évidemment, change la donne initiale de la retraite par répartition. Cela est évidemment lié à la quantité horaire de travail fourni, mais aussi à la situation démographique moins favorable et qui « se retourne » avec l'arrivée des classes d'âge nombreuses à l'âge de la retraite quand la natalité, elle, s'essouffle. Tout cela est connu et évoqué à raison souvent, mais aussi à tort et à travers parfois. L'erreur serait de se contenter de ces données, importantes mais pas toujours suffisantes pour saisir tous les enjeux de la question et tracer des perspectives qui satisfassent autant l'économique que le social.



Un des premiers leviers dans la résolution de la question des financements est celui de l'emploi : faire baisser le nombre de chômeurs, réellement et non artificiellement par des entourloupes comptables ou des radiations exagérées, est un premier moyen de répondre efficacement à cet enjeu du financement, et c'est là-dessus qu'il faudrait insister. Mais il semble qu'il y ait, qu'on le veuille ou non, un certain renoncement en France sur ce sujet, et cela depuis la fameuse phrase du président Mitterrand qui affirmait que « contre le chômage, on a tout essayé », phrase du fatalisme étatique par excellence et véritable scandale économique autant que social. Or, il reste beaucoup à faire, et le fatalisme est anti-politique quand il faudrait que, justement, le politique (à travers l'Etat souverain) reprenne la main, non par étatismes mais pour garantir son rôle de justice sociale et de protection de ses nationaux et citoyens-contribuables. De nombreuses pistes restent à creuser, en particulier à travers le redéploiement rural et la reconstruction d'un véritable tissu d'activités de productions et de services dans des zones aujourd'hui déclassées par la mondialisation et la métropolisation mais qui constituent ce que l'on pourrait nommer, sur le plan de la conquête démographique, économique et sociale, « le far-west français » (mais sans l'aspect destructeur des origines et des traditions locales que l'original états-unien a pu représenter). Là encore, au lieu de fermer des écoles de campagne (près de 400 cette année encore), il faudrait en ouvrir et en rouvrir, y compris avec un nombre d'élèves inférieur aux obligations administratives, et cela serait le meilleur moyen d'attirer de jeunes familles et de pérenniser leur installation, sachant qu'une école ouverte dans ces conditions particulières, c'est aussi le maintien ou la création de trois emplois en moyenne, pour l'enseignement proprement dit et pour l'entretien de l'établissement, autant ménager que technique et informatique. Ce n'est qu'un exemple de ce qui pourrait être fait, parmi mille d'entre eux et initiatives possibles en ce domaine.

Un autre élément du travail à prendre en compte est son « temps long » et sa distribution avant de pouvoir accéder à la retraite professionnelle. Si les générations présentes travaillent moins que les précédentes, c'est aussi parce que leur productivité est plus élevée et qu'elles

« rapportent » plus, mais souvent plus par leur consommation elle-même (et par les charges fiscales...) que par leur seule production. Mais la demande des générations actuelles s'est adaptée aux possibilités, jusque là assumées et garanties (mais cela est de moins en moins vrai, semble-t-il), de l'Etat-providence, devenu un « Etat-nounou » qui a fortement déresponsabilisé les populations tout en les aliénant de plus en plus à une société de consommation exigeante et addictive... Cette évolution a constitué un piège qui, désormais, paraît se refermer complètement sur ceux qui ont cru en les promesses d'un « bonheur si je veux », fondé sur l'individualisme et le « consommationnisme », devenu « consommatorisme » : ainsi, les retraités peuvent mal vivre, parfois, leur situation financière qui paraît les déchoir de ce statut confortable de consommateur et d'assuré social (qu'ils restent pourtant et malgré tout) de salarié (ou indépendant) cotisant. D'autre part, le travail n'a pas la même valeur ni le même statut selon les professions et les secteurs d'activité, et les hiérarchies des uns et des autres, sans oublier les fortes disparités dans les conditions mêmes du travail effectué : cela se ressent dans l'espérance de vie elle-même, et encore plus dans celle « sans incapacité », qui correspond à la « bonne santé », qui sont toutes deux très différentes selon que l'on est cadre, professeur ou ouvrier métallurgiste ou du bâtiment, et qui montrent un écart pouvant atteindre treize ans entre un travailleur « manuel » et un travailleur « intellectuel ».



Sans doute ne faut-il pas oublier aussi la nature du travail effectué, qui peut être fort différent selon les étapes de la vie des cotisants, et l'évaluer ainsi à l'aune des différents aspects reconnus de pénibilité, ce qui renvoie également à la question de l'âge effectif de l'accès à la retraite qui, si l'on y réfléchit bien, ne peut être tout à fait le même selon les professions considérées. N'est-ce pas une erreur de vouloir imposer un âge légal de départ à la retraite et un nombre minimal d'années travaillées et cotisées ou, du moins, une certaine « injustice » sociale qui pourrait bien être ressentie comme une véritable injustice ? Ces questions méritent au moins d'être posées, à défaut de trouver des réponses totalement satisfaisantes aujourd'hui.

(à suivre : Le travail au-delà de l'âge légal de la retraite ; des propositions pour de nouvelles formes de financement ; la Monarchie royale et la question des retraites : quelles possibilités ? ; etc.)